



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7180 SENEFFE 1
6/1480

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
de l'a.s.b.l.

HORS-LES-MURS

enregistrée sous le n° BCE 421 288 024

BUREAU DE DÉPÔT: 7180 SENEFFE 1

N° D'AGRÉATION : P 302362

éditeur responsable

PIERRE COLLET

chemin Barbette 3, 1404 BORNIVAL

N° 99 – 1er trimestre

mars 2005

***Merci de renouveler votre cotisation pour 2005...
Surtout, venez fêter avec nous
les 25 ans de H.L.M. le 8 mai prochain***

Au sommaire de ce numéro :

- p. 4 Une naissance. Et un baptême ? (*Jean-Marie Culot*)
- p. 7 Des prêtres... Pour quoi faire ? (*Pierre Collet*)
- p. 12 Pensions de survie : un appel (*Paul Bourgeois*)
- p. 14 Rapport de l'association : HLM en 2004 (*Marie Muraille*)
- p. 16 Bulletin de virement
- p. 20 Invitation à l'Assemblée Générale de HLM.

Le Bulletin n° 2 du Réseau PAVÉS est inséré au centre de ce numéro

Hors-les-Murs est une association sans but lucratif née en 1979. Elle réunit, avec leurs conjoints, des femmes et des hommes qui ont renoncé à l'état religieux, qui ont quitté ou ont été priés de quitter le ministère sacerdotal, ainsi que des prêtres en fonction et des laïcs qui partagent ses objectifs. Au plan international, HLM fait partie de la Fédération Européenne des Prêtres Catholiques Mariés.

L'association poursuit trois objectifs majeurs:

- *un service d'information*, une entraide et une écoute pour celles et ceux qui ont entrepris la démarche "d'accession à l'état laïque", ainsi que pour les femmes "clandestines" de prêtres et religieux en fonction;

- *une aide juridique* en particulier pour la reconnaissance de droits ignorés par la société civile ou l'institution ecclésiastique;

- *un travail de sensibilisation* en vue de transformer les mentalités et les comportements des chrétiens, de leur hiérarchie et de l'ensemble de la société.

Nous sommes attentifs à respecter la pluralité des convictions. Pour beaucoup d'entre nous cependant, il semble opportun de poursuivre la réflexion sur les formes des ministères appelées par nos contemporains. Mais aussi d'élargir la réflexion sur d'autres aspects de la vie chrétienne: contenu et formulation de la foi, promotion de communautés, multiples appels qui jaillissent de la pensée et de la morale contemporaines, ...

Nous nous insurgeons contre la souffrance, l'hypocrisie et l'injustice résultant de relations entre femmes et hommes d'Église qui doivent rester clandestines, en raison de la loi imposée du célibat. Nous appelons de nos vœux des fonctions ministérielles ouvertes à des femmes et à des hommes reconnus comme équilibrés et compétents par les communautés. Nous aspirons à une autorité démocratique qui ne soit plus constituée d'une caste d'hommes âgés et célibataires, seule détentrice du pouvoir.

Nous voulons contribuer à une parole libre et inventive par la publication de notre périodique. HLM adhère au réseau PAVÉS « Pour un Autre Visage d'Église et de Société », tant pour lui apporter notre soutien et notre point de vue spécifique que pour nous assurer une plus grande ouverture d'esprit et une audience élargie. Les nouvelles, l'agenda, les principaux articles de notre bulletin se trouvent dès lors sur ce site: www.paves-reseau.be et sur www.hlm.be.tf

Siège social de l'a.s.b.l. (enregistrée n° BCE 421 288 024) : rue de Burdinne 6, 4217 Héron

Contacts :	Marie Muraille	tél/fax: 02 653 04 40 mariemeunier@tele2allin.be
	Jean-Loup Robaux	tél: 081 44 4387 jean-loup@robaux.be
	Paul Bourgeois	tél: 085712968 (aussi pour les questions juridiques) fax: 085 82 74 63 crm-mediation@belgacom.net
	Lia Bertho	tél/fax: 0437947 76 ou 0476 33 89 74
	Thérèse Marlier	tél : 071 30 04 40 therese.marlier@tiscalib.be
	Marie-Astrid Lombard	tél : 06721 0285 colletma@hotmail.com
	Gwendoline	tél : 0496 664 663 (contact des compagnes de prêtres)

Éditeur responsable de HLM et destinataire du courrier des lecteurs :

Pierre Collet, chemin Barbette 3,1404 Bornival- 067210285 - pierrecollet@hotmail.com

Rédaction de la revue : Pierre Collet (ci-dessus) et Jean-Marie Culot, rue St-Henri 60, 1200 Bruxelles - 027335854 - jm.culot@scarlet.be

Comptabilité, cotisations (envoi de la revue à partir de 10 €) et changements d'adresse:

Jean-Pierre Laurent, Hameau de la Warte 1,7181 Feluy - 067877862-

jean.pierre.laurent@skynet.be

Compte bancaire (banque Fortis): H.L.M. 001-1127473-21 à 7181 Feluy

de l'étranger: BIC: GERABEBB / IBAN: BE17 0011 1274 7321

Editorial

Avec le printemps, voici donc le numéro 99 de Hors-les-Murs que vous n'avez peut-être pas demandé mais que nous croyons bon d'envoyer une fois chaque année à quelque 3000 personnes susceptibles d'être intéressées par notre existence, notre réflexion, nos solidarités: dans notre jargon, c'est le "toutes-boîtes" grâce auquel des contacts peuvent être noués ou poursuivis, en particulier avec les prêtres en fonction de Belgique francophone. N'hésitez pas à réagir et à nous communiquer votre avis.

Une nouveauté : vous trouverez au centre de ce numéro le bulletin du réseau "Pavés" que plusieurs groupes partenaires ont décidé d'insérer dans leurs revues respectives. Avec le site internet commun qu'il a ouvert il y a quelques mois (www.paves-reseau.be) et les activités communes qu'il organise une ou deux fois l'an (comme la rencontre avec Jacques Gaillot le 16 avril prochain) : c'est la troisième fenêtre de la visibilité du réseau vers l'extérieur.

Un anniversaire : au rythme de quatre bulletins par an pour arriver au n°99... nous aurons donc bientôt 25 ans ! Depuis quelques mois, plusieurs d'entre nous se sont mis à relire notre histoire pour tenter d'en faire un bilan, mais surtout pour chercher des outils, des critères, des perspectives pour décider de notre avenir. Le résultat de tout ce travail fera l'objet d'une première partie de notre prochaine Assemblée Générale. La deuxième sera une "table ronde" où nous espérons que chacun(e) pourra partager la perception qu'il(elle) a de sa propre évolution ou de l'évolution de son entourage. Tout cela sur fond de fête et d'anniversaire: photos, souvenirs et paroles seront au service de l'amitié et de la joie de se retrouver ce 8 mai à Ottignies. (p. 19-20)

Un appel : comme chaque année, c'est aussi le moment de demander votre participation financière indispensable à la poursuite des activités de l'association. Un bulletin de virement est imprimé en page 18. Pour rappel, il s'agit surtout pour le moment de la publication du bulletin, d'une probable action juridique concernant la loi sur les pensions de survie pour les veuves de prêtres, du soutien au réseau "Pavés", de la création et du fonctionnement d'une Fédération Européenne de prêtres mariés. Merci déjà de votre soutien et, à travers l'a.s.b.l., à tous les efforts menés pour plus de solidarité et de liberté.

Bonne lecture et au plaisir de vous voir très nombreux le 8 mai à Ottignies.

Pierre COLLET

Une naissance. Et un baptême ?

HLM va souffler ses 25 bougies ; cette jeune personne va tricoter cet été son 100^e numéro de bulletin. N'est-ce pas l'occasion de se souvenir des vœux et murmures autour du berceau ? Vous-même, cher lecteur, aviez 25 ans de moins, n'est-ce pas, lorsque Max Delespesse rédigeait cet acte de naissance dans le numéro inaugural daté de juin 1980.

"On s'est donc réunis le samedi 26 avril de 10 heures à 16 heures, un peu étonnés, tout compte fait, de se trouver si nombreux pour fonder Hors-les-Murs. "Ça répondait à un besoin, ont dit certains ... On attendait ça depuis longtemps. "

Figures connues inconnues, retrouvailles, femmes et enfants. "Et ceux-là, c'est à qui ?" Pas du tout, mais alors pas de tout une réunion d'anciens combattants. Il y a certes eu le passé qui nous fut commun, et il faut en tenir compte. Ce serait trop facile de faire comme s'il n'avait pas existé: les vieilles solidarités, ça ne se supprime pas comme on tourne la page d'un livre. Le 'je-me-suis-débrouillé-tire-ton-plan', c'est trop facile, pas régulier, presque pas humain, on n'a pas le droit. Alors, justement, c'est à cause de ça qu'on s'est réunis, aider certains certaines à s'en sortir, tirer quelques conclusions de nos aventures mésaventures ... Puis travailler à la construction de l'avenir en discernant où porter nos efforts, où concentrer nos luttes. Pas de forces à perdre, ni de temps ...

C'est tout cela qui donna son relief d'amitié, de surprise, d'efficiencce un peu fébrile, à cette assemblée des septante-cinq membres 'fondateurs' de l'Association Hors-les-Murs. [...]

La partie sera rude et le jeu difficile. Il y faudra de la prudence, de l'audace, de la persévérance. Nous avons à affronter une sclérose institutionnelle dont la cohérence est remarquable, et qui répond souvent chez les gens à un besoin de sécurité, de symboles et de tabous ... À nous de tenter de dégager en eux leur sens profond de la justice et de la liberté. En luttant pour les droits des prêtres, religieux, religieuses 'sortis', en nous mobilisant sur les trois objectifs de l'Association, nous sentons bien que nous luttons, à notre modeste place, pour une humanité plus proche de la bonne nouvelle lancée un jour par Jésus-Christ.

C'est peut-être ces intuitions qui donnèrent à notre réunion son caractère de spontanéité fraternelle et de sérieux dans le travail. Après un exposé sur la préhistoire de H.L.M.¹, sur l'élaboration progressive des trois objectifs² auxquels nous avons dû nous limiter si nous voulions rester unis et devenir efficaces, l'assemblée s'est répartie en quelques groupes d'échange et de réflexion en vue de mieux discerner les buts à atteindre et les moyens à mettre en œuvre. Apéro, casse-croûte en grappes mobiles sous une avalanche de décibels. Les enfants échappant à leur baby-sitter étaient à la fête. Vin, bière, café, chapeau à nos Bruxellois qui n'avaient même pas oublié les poubelles. En un tournemain, la pièce unique dont nous disposions se transforme en salle de réunion, paisible grave austère comme il se doit.

[.. Les participants] ont décidé la création d'une ASBL, afin de pouvoir aborder avec une assise juridique reconnue les instances religieuses, gouvernementales, sociales, universitaires, judiciaires, que sais-je, auxquelles ils auront inmanquablement affaire [. . .].

La première livraison du bulletin annonçait donc la mise sur fonds (baptismaux ?) de l'association³, reprenait un document sur *Les conflits dans les paroisses* présenté à Marseille avec l'équipe d'Albert Stévaux, et relatait le passage d'HLM à l'émission « À suivre » du 9 mai 1980. Vitalité prometteuse ?

Déjà aussi, les membres d'HLM tenaient à faire connaître leurs projets à l'ensemble du clergé francophone. Déjà, le second numéro, d'octobre, était 'toutes boîtes' et suscitait une trentaine de courriers que Marie-Astrid Collet synthétisait dans une troisième livraison, qui comptait déjà une

¹ Ce fut l'occasion de rendre hommage à l'accueil et la générosité de Marie-Thérèse Novent et de mentionner le Bureau d'entraide confié par l'épiscopat à Mgr Cammaert.

² Voici, dans la formulation de l'époque les objectifs d'emblée adoptés : "1. Une entraide, un service de renseignements et de dépannage, pour prêtres, religieux, religieuses qui ont quitté ou sont en voie de le faire – 2. La lutte pour certains droits élémentaires qui, à l'occasion de ces départs, apparaissent comme ignorés par la société-Eglise et la société civile - 3 Un travail de conscientisation et d'étude destiné à faire craquer les préjugés et les conditionnements dont se trouvent encore prisonniers beaucoup de chrétiens (et d'autres)."

³ Les Laurent, Delépine, Delespesse, Chevalier, Bourgeois organisaient d'emblée un service central, et les Bausier, Cayphas, Proveur, Henderickx ouvraient des antennes locales.

centaine d'abonnés en plus. En voici un aperçu. Vous aurez votre avis sur ce qui date, ou pas.

La question du célibat. L'un rappelle qu'il y a un engagement à respecter, *engagement à vivre pour le Seigneur, ne pas être comme les fidèles* ; l'autre récuse la réduction à l'état laïc : *En acceptant la réduction à l'état laïque, vous agissez comme si vous reconnaissiez que vous avez commis une faute très grave, et de plus vous admettez l'incompatibilité entre sacerdoce et mariage*

Divulguer les départs : scandale ou conscientisation ? Pour l'un, *prier vaudra mieux que divulguer des idées pernicieuses*; pour un groupe de professeurs : *depuis quand une querelle se résout-elle avec équité quand un des partenaires la porte devant l'opinion publique?* Par contre, d'autres déplorent le *manque de solidarité* dans le corps clérical, apprécient les *interrogations, respect, pudeur, tout ce qui fait partie d'une relation*; et quelques-uns demandent à s'abonner ou même à participer aux réunions de l'association.

Agressivité, amertume, impertinence? Selon un membre, *cette agressivité peut trouver à s'exprimer chez nous, sinon, où le pourrait-elle?* Un autre s'étonne : *Dans votre amertume, je sens un regret du passé ! Avez-vous tellement souffert ?* D'autres enfin ne s'étonnent pas de ce que suscite le statisme de *dirigeants célibataires, très souvent misogynes*, ne cherchant qu'à *sauver l'institution*.

Les murs, nos murs. *Puis-je vous faire remarquer que vous avez encore un petit côté clérical. Les laïcs n'étaient-ils pas aussi vos collaborateurs ?* Certains regrettent la dénomination de Hors-les-Murs trop négative, repoussoir. Ou encore se demandent où sont nos portes : *Je pense que vous oubliez beaucoup d'ex-prêtres qui ont perdu en partie ou totalement la foi... comme si le mariage était le seul problème.*

En finale de sa synthèse, Marie-Astrid pensait discerner deux axes dans les attentes ou les réactions à l'égard de la jeune association : soit un lieu de revendication de droits (sociaux, syndicaux, civils, ...) n'ayant '*donc*' rien à voir avec l'Église, soit un mouvement de réveil sur les franges de l'Église, portant même une certaine responsabilité 'pastorale'. Et d'émettre le vœu que l'association réussisse à se montrer ouverte.

Jean-Marie CULOT

Des prêtres ... pour quoi faire ?

Après de longues hésitations, et malgré les évidentes difficultés du projet, je relève le défi de cette question iconoclaste et me permets de lancer un petit "pavé" dans la mare. Les raisons d'une telle audace ? D'abord, les contacts que nous avons entretenus depuis vingt-cinq ans entre nous et avec un certain nombre de prêtres en Belgique, en fait beaucoup de ceux qui ont quitté le ministère et quelques-uns qui y sont toujours, et nous renvoient une certaine image de la réalité vécue. Mais il y a d'autres raisons, certaines générales comme la désaffection de la "pratique religieuse" et l'effondrement du nombre de "vocations", le ralentissement des réformes attendues depuis Vatican II, la mutation plus ou moins radicale du 'style' de prêtre que nous voyons fleurir ici ou là... ; et des raisons très particulières, variables selon les lieux et les personnes, et qui tiennent à mes engagements personnels dans mon métier d'enseignant, dans telle communauté ou tel groupe de recherche. Ces précautions pour dire que la position ici défendue est forcément personnelle et limitée à son auteur, qu'elle est plus un questionnement qu'une conviction, qu'elle se veut modeste et invite au dialogue. Mais pour dire aussi qu'elle n'est pas seulement un cri et qu'elle repose sur du courrier, des échanges, des lectures, et surtout sur ce que nous voyons et sur ce que nous vivons.

Ainsi, en 25 ans de publications de notre HLM, j'ai relevé sur le sujet qui nous occupe pas moins de 47 articles écrits par 30 auteurs différents et qui totalisent plus de 210 pages... Et la question du célibat est loin d'être la seule qui ait monopolisé l'attention : ces articles vont de la réflexion théologique, exégétique ou historique à la vie spirituelle et à la pastorale en passant par bien des ramifications psychologiques ou sociologiques.

Je ne me sens évidemment pas la compétence de faire la synthèse de toutes les questions qui se profilent derrière cette problématique. Mais une lame de fond court tout au long de ces prises de position : il y a quelque chose qui ne va pas dans la manière dont l'Église catholique continue de penser l'identité et la fonction de ses prêtres...

Où sont les prêtres, et qui sont-ils ?

Ce qui m'a mis en route pour cet article est un supplément *Victor* du journal *Le Soir* du 3 avril 2004. Il s'intitulait « Les dernières troupes » : quelques coups de sonde, loin d'être représentatifs, dans la réalité belge...

Un peu plus tôt, *La Vie* publiait un petit dossier sur « Mon curé vient d'Afrique », en même temps qu'un toutes-boîtes relayait à plusieurs reprises l'inquiétude d'un curé du Brabant wallon devant la tournure que prenait la "politique pastorale" de son diocèse ! Sur cette même question, un article publié dans un numéro commun de Pavés avait déjà provoqué une controverse un peu brutale avec un prêtre africain du même diocèse qui s'était senti méchamment et trop personnellement visé...

Il y a un peu plus d'un mois, le *Courrier International* prenait l'exemple de la France : « La France a perdu la foi (...) et les chiffres sont éloquentes : depuis les années 1960, le pays a perdu la moitié de ses religieux, et les prêtres français sont aujourd'hui si âgés que 50 % d'entre eux disparaîtront d'ici huit ans. L'Église doit recruter ses ouailles dans les anciennes colonies françaises d'Afrique de l'Ouest. Par exemple ce prêtre burkinabé (...) 'qui s'est donné pour mission de christianiser à son tour ce pays apostat qu'est devenu la France' ».

Dans le même ordre d'idée et pour forcer le trait, je pourrais aussi citer ce courrier des lecteurs, repéré il y a quelque deux ans dans *La Libre*, et signé d'un de nos dominicains bien connus : « Oui, il faut secouer tous ces intellectuels africains qui ont choisi d'abandonner lâchement leur peuple pour s'installer dans les pays développés. Peut-être l'auteur de l'article n'a-t-il pas osé nommer les prêtres ? Pourtant il y a plus d'un an que les évêques africains ont supplié leurs prêtres émigrés en Europe de rentrer sur leur terre natale pour être des pasteurs compatissants au service de troupeaux victimes des prédateurs féroces. Et il est étonnant que les évêques européens n'aient pas, semble-t-il, fait écho à cet appel (...) »

Par ailleurs, en découvrant à l'instant le dernier numéro de *La Revue Nouvelle* sur l'immigration, et surtout l'article de Françoise Gendebien sur l'immigration des femmes qui dépossède le Sud de ses "ressources émotionnelles", je me suis aussi demandé de quel jeu le Nord était en train de se rendre complice avec "l'importation de la religion" à laquelle certains évêques collaborent si facilement et apparemment sans état d'âme. Un ami médecin et directeur d'hôpital m'a ouvert les yeux récemment en me faisant remarquer que c'était le même problème dans son milieu de travail...

La nouvelle mission qui nous vient de Pologne et bientôt peut-être de Slovaquie ou d'un autre pays de l'Est apparaît-elle moins problématique, soutenue qu'elle est par une légitime volonté de construction européenne et répondant à merveille à la vision "prophétique" de Jean-Paul II concernant "les deux poumons" dont l'Europe a besoin pour vivre ?

Il y aurait donc bien deux problèmes et deux malaises. D'une part, la ponction coloniale continue : après avoir ramené les richesses et la main d'œuvre, on va maintenant profiter de leurs "élites". D'autre part l'évident manque de perspective d'avenir chez nous, la peur du vide qui se manifeste dans les institutions, le recours aux solutions de remplissage et de "consommation" pour éviter les remises en question... Un peu comme si nous étions devenus incapables de résoudre par nous-mêmes les difficultés générées par notre propre évolution.

Faudrait-il par contre tout faire pour en revenir au statu quo ? Un très beau site internet alimenté par des "croyants-en-liberté" de la Sarthe répond clairement que cette question tient du fantasme : ils repèrent trois symptômes. Sauf quelques exceptions, nos prêtres éprouveraient de plus en plus de difficultés à s'exprimer autrement qu'en privé et en aparté, en tout cas sur les questions qui font problème. Certains d'entre eux qui ont vécu Vatican II dans leur jeunesse ou dans la force de l'âge, souffriraient et vivraient mal certaines évolutions actuelles, le retour d'une forme de cléricatisation, la promotion d'une spiritualité désengagée, la restauration d'un catholicisme identitaire. Enfin ne cesseraient d'augmenter le nombre de prêtres âgés, fatigués, affaiblis, à qui l'on demande jusqu'au bout un ministère paroissial épuisant ; bien sûr que certains ont la clairvoyance de laisser la place à l'âge de la retraite, exprimant ainsi leur désir de voir s'inventer de nouvelles solutions ; la plupart continuent pourtant d'entretenir le système en avouant qu'ils ne peuvent qu'accepter de "boucher les trous occasionnellement pour rendre service"... Ce n'est pas digne de communautés chrétiennes responsables, et c'est repousser des échéances qu'il va de toute façon falloir affronter .

Et les laïcs ?

Depuis des dizaines d'années pourtant, nous avons vu parmi nous des laïcs prendre des responsabilités parfois importantes dans nos Églises locales (aumôneries, accompagnement de mouvements de jeunes, responsabilités en paroisse, célébrations de funérailles, formations bibliques et autres). Nous avons en même temps constaté les limites imposées à ces ministères confiés aux laïcs : ils peuvent animer une paroisse ou faire la catéchèse mais ils ne peuvent pas prêcher ; ils peuvent être membres d'une équipe d'animation pastorale mais le curé est toujours président de droit ; ils sont appelés d'en haut mais pas élus par la communauté (du moins dans les paroisses ; la vie des mouvements étant souvent en revanche plus démocratique) ; ils peuvent accompagner des funérailles mais pas une cérémonie de baptême ou de

mariage. Et symboliquement : au cours de la messe, le laïc peut lire la première lecture ou l'épître, mais la lecture de l'évangile est réservée au prêtre ou au diacre ! Quant aux prêtres mariés, la façon dont l'Église les ignore comme s'ils n'avaient jamais existé a quelque chose de profondément anti-évangélique. Beaucoup sont des blessés de l'Église, et ceux qui écrivent à ce sujet, dans notre revue ou ailleurs, le manifestent abondamment.

Finalement, c'est bien la pertinence d'une Église à deux catégories qui est en cause : les clercs d'un côté et les laïcs de l'autre. On comprend de moins en moins ce traitement séparé et cloisonné des services auxquels sont appelés les chrétiens. Sans remettre en cause la diversité des ministères et la nécessité d'être formé pour les assurer, beaucoup ne comprennent plus que l'Église catholique soit encore compartimentée selon une logique de castes.

Ne faut-il pas d'abord poser la question des communautés, de leur mission, de leur insertion dans leur milieu, et de leur fonctionnement synodal ? Et ensuite seulement la question des responsabilités et des services à assurer ? L'appel aux ministères ne doit-il pas commencer par une qualité de vie communautaire et par des responsabilités simples et modestes au niveau local, assurées par des laïcs formés ? Un peu comme, dans une association, on ne commence pas par être "président" ; dans la vie associative, syndicale, politique, le parcours le plus courant est progressif. C'est celui du militant qui commence à s'intéresser à la vie de l'association, puis participe aux assemblées générales, puis accepte de siéger au conseil d'administration, puis au bureau, puis un jour en sera le principal responsable.

Des groupes ont compris cela chez nous, et depuis pas mal d'années : c'est le cas en particulier de beaucoup de "communautés de base" qui célèbrent avec ou sans prêtre tout en revendiquant jalousement leur appartenance à l'Église.

Ordonnés pour "l'unité" ?

J'entends déjà l'objection classique : mais vous êtes des protestants ! Et c'est vrai que la démarche de la Réforme m'interpelle, en particulier son refus de la séparation entre clercs et laïcs. Un peu plus loin, nous suivons avec intérêt l'évolution de la Communion anglicane sur l'accès des femmes à tous leurs ministères. Ou encore le ministère de suppléance des laïcs protestants qui peuvent non seulement animer un culte de la Parole mais aussi célébrer une Cène en l'absence d'un pasteur. Ou également le rajeunissement et la féminisation du corps de pasteurs au sein de l'Église Réformée dont beaucoup ne viennent d'ailleurs plus du milieu protestant traditionnel. Le premier bénéfice de l'œcuménisme est sûrement de nous apprendre qu'il n'y a pas qu'une seule façon de faire Église...

Le ministère du prêtre serait-il en fin de compte la clé de l'œcuménisme ? En résumé, voici l'argumentation de Roger Mehl dans l'hebdomadaire protestant *Réforme* il y a quelques mois. À défaut d'une véritable "Réforme" dont l'Église catholique ne veut visiblement plus, il existe un phénomène sociologique d'érosion qui finalement pourrait avoir un effet semblable. Et en particulier dans deux domaines : l'obligation du célibat pour les prêtres et l'interdiction pour la femme d'accéder au ministère. Or l'insistance sur ces deux interdictions ne donne-t-elle pas précisément la mesure de leur contestation par la base ? La première n'est même plus contournée dans la clandestinité, mais au vu et au su et avec l'approbation de beaucoup de fidèles. En ce qui concerne la seconde, des failles apparaissent : des femmes font les lectures à la messe, des théologiennes prêchent ou animent des retraites, elles remplissent toutes sortes de fonctions jadis jalousement réservées aux prêtres.

En quoi ceci va-t-il modifier radicalement la vie et la doctrine de l'Église, se demande Roger Mehl ? Lorsque *des hommes mariés et des femmes* (réputées "impures", bien qu'on l'avoue rarement) exerceront dans sa plénitude le ministère, le prêtre n'apparaîtra plus comme un personnage sacré, doué de pouvoirs spécifiques, il se rapprochera du *laïc*. La grande barrière, le mur du "sacerdoce", se lézardera. À partir de là pourra naître une nouvelle réflexion qui, de proche en proche, atteindra tout l'édifice clérical et obligera à une remise en question fondamentale, car le prêtre sera devenu un homme comme les autres. La présence dans l'Église de ministres mariés, pères de famille, et de femmes soucieuses de la *libération de la condition féminine* aura également une répercussion sur les prises de position éthiques de l'Église. Cette évolution prendra du temps. L'hiver œcuménique n'est pas terminé. Mais ce qu'il y a de beau au cours d'un hiver même rigoureux, c'est qu'il permet d'espérer et parfois d'entrevoir la venue du printemps...

S'il n'y avait pas de prêtre, qu'est-ce qui manquerait ?

C'est le manque de place qui m'empêche d'aller plus loin ... J'aurais voulu donner la parole à Daniel Duigou, ce "jeune" prêtre-psychanalyste-journaliste, récemment ordonné à 51 ans. À Jean Landry, ce "plus vieux" prêtre ouvrier marié qui vient de réagir de manière critique aux "non-dits" du livre *Prêtres et ouvriers* de Charles Suaud et Nathalie Viet-Depaule. À d'autres encore. Et à suivre donc au prochain numéro...

Mais peut-être que vous, lecteurs attentifs, critiques et intéressés par ce débat, viendrez-vous l'enrichir de vos propres réflexions et expériences ?

Pierre COLLET

Pensions de survie : cela vous concerne peut-être!

Lorsqu'on envisage la pension, c'est le plus souvent à la sienne propre que l'on pense : droit personnel lié à la carrière professionnelle, elle doit nous permettre de passer une vieillesse sereine.

Pourtant, il existe également, dans des cas limités, un droit dérivé : la pension de survie.

J'en résume à grands traits les conditions d'octroi. Cette pension peut être accordée, dans le secteur public, à la veuve ou au veuf non remarié d'un travailleur décédé, à condition que le mariage ait duré au moins un an – sauf si un enfant est né de ce mariage.

L'époux ou l'épouse doit être décédé pendant sa carrière ou après avoir obtenu le bénéfice d'une pension de retraite à charge du Trésor Public ou de certains organismes y assimilés.

En déposant, en 1999, sa demande de pension de survie, une membre d'Hors-les-Murs s'est vu opposer un refus : en effet, l'article 1er, alinéa 2, 3e tiret de la loi du 15 mai 1984 portant mesures d'harmonisation dans les régimes de pension, exclut du champ d'application du Titre 1er du Livre 1er de cette loi relative aux pensions de survie, les ministres des cultes auxquels le mariage est interdit et qui bénéficient d'un traitement à charge du Trésor Public. Bref, les prêtres catholiques travaillant ou ayant travaillé en paroisse.

Il résulte de cette disposition que les ayants droit de ces ministres des cultes sont exclus d'un droit à une pension de survie, et que, d'autre part, les traitements versés à ces ministres des cultes ne sont pas soumis à la retenue de 7,5 % destinée au Fonds des pensions de survie (art. 59 et 60 de la loi du 15 mai 1984).

Il faut noter que la motivation du texte incriminé trouve sa source dans le Droit Canon, ce qui est pour le moins paradoxal, et que depuis les années 1960, un grand nombre de prêtres de paroisse se sont mariés : ils arrivent aujourd'hui à l'âge de la pension, et lorsqu'ils décèdent, leurs épouses, si elles remplissent toutes les conditions fixées par la loi pour obtenir le bénéfice de la pension de survie, s'en retrouvent exclues.

Il est clair que l'imposition à l'ensemble du clergé de la cotisation de 7,5% au Fonds des pensions de survie nécessitera une négociation avec la Conférence épiscopale. Cette étape de la négociation État / Église sera cruciale, mais je pense que la cotisation devrait pouvoir être perçue comme une forme d'assurance et de solidarité, plutôt que comme une marque d'anticléricalisme.

Avec notre membre, nous avons cherché comment non pas contourner la loi, mais la modifier. Ce fut un long chemin, où nous avons rencontré le Médiateur des Pensions, différents parlementaires, écrit aux ministres successifs des pensions. Sans parvenir, jusqu'à ce jour, à autre chose qu'un accord des intéressés sur le fond : loi mal fondée, discrimination, etc. Mais nous n'avons pas encore de décision formelle qui abroge le texte incriminé.

Deux voies s'ouvrent à nous : soit nous privilégions le travail avec des parlementaires, qui vont poser des questions écrites et orales au ministre compétent – c'est notre objectif actuellement. Soit nous demandons à un Tribunal de poser une question préjudicielle à la Cour d'Arbitrage, laquelle déterminerait si le texte incriminé constitue ou non une discrimination à l'encontre de l'égalité entre les citoyens.

Affaire à suivre, donc.



Si je vous ai expliqué tout ce chemin, qui s'étend de 1999 à aujourd'hui, c'est dans un but très précis. À ce jour, j'ai reçu deux demandes de la part de nos membres qui se disent concernés. C'est essentiellement le cas de ceux dont l'épouse n'a promérité aucun droit direct à un revenu professionnel, et qui pourrait, en cas de décès du travailleur, toutes autres conditions remplies, faire appel à une pension de survie.

Je vous demande donc de vous faire connaître si vous êtes concernés. N'attendez pas la dernière minute : nous aurons plus de poids si nous sommes un certain nombre.

15 mars 2005
Paul BOURGEOIS

HLM en 2004 : rapport annuel de l'a.s.b.l.

Je ne vous apprendrai rien en vous rappelant que notre association est entrée dans sa vingt-cinquième année. C'est d'ailleurs aujourd'hui que nous allons évoquer ces années et toutes ces personnes qui, ensemble, ont porté et développé Hors-les-Murs.

L'Assemblée Générale de 2004 s'est arrêtée sur les statuts de l'association. Les nouvelles lois sur les a.s.b.l. nous imposaient des modifications d'ordre technique, et nous avons profité de cette occasion pour redéfinir les objectifs de ce qui nous réunit et étendre la qualité de membre aux couples du silence (composés de prêtres non "sortis" et de leurs compagnes) et à tous les sympathisants qui le souhaitaient. C'est le changement principal de nos nouveaux statuts, développé dans l'article 4.

La *solidarité* demeure une de nos préoccupations. Cette année, elle s'est manifestée auprès de religieuses, de prêtres et même d'un laïc.

L'*aide administrative et juridique* nous a fort préoccupés. Les démarches pour la reconnaissance légale du droit à la pension de survie pour les veuves de prêtres ont pris un nouveau tournant. Aujourd'hui, des portes s'entrouvrent au Parlement qui nous donnent l'espoir d'aboutir à un résultat satisfaisant dans le cadre de la prochaine révision de la loi sur les pensions. Nous allons vérifier le régime applicable aux autres ministres des cultes de confessions différentes et nous devons peut-être envisager un recours (coûteux...) à la Cour d'Arbitrage.

Les "*couples du silence*" peuvent trouver une oreille attentive auprès de Lia Bertho et de Gwendoline. Elles ont rencontré un couple et deux dames ; l'une d'entre elles a été réorientée vers Inspraak et Philothea. Jean-Loup Robaux a rencontré un couple d'étudiants. Plusieurs d'entre nous continuent de recevoir des appels téléphoniques : il apparaît de plus en plus que l'écoute, les informations, les conseils, les encouragements et les propositions de rencontre ou d'accompagnement sont notre principale raison d'exister.

Et les *journées de détente*, quel plaisir de se retrouver à Saint-Hubert pour partager des heures de convivialité organisées par Thérèse et Jean-Marie Culot ! De même, tous les participants aux deux journées en Campine

limbourgeoise chez Lia en gardent un très beau (et très bon) souvenir. De même encore, ceux qui se sont retrouvés avec Max Delespesse à Champlon étaient unanimes dans le contentement.

Notre collaboration avec le réseau *Pavés* « Pour un autre visage d'Église et de Société » s'est intensifiée, suivant ainsi le mandat que nous avait donné la dernière Assemblée Générale ; elle s'est particulièrement concrétisée par la mise en place d'un site web commun www.paves-reseau.be ; ceci va évidemment poser la question du maintien de notre propre site ou de son articulation avec celui de Pavés. En préparation de la venue de Jacques Gaillot le 16 avril – rappelez-vous, il y a déjà dix ans – notre présidente s'est déplacée à Paris pour le rencontrer.

D'autre part, la formule d'une publication commune aux différentes composantes du réseau n'a pu être poursuivie comme telle, faute de partenaires. Dans l'espoir d'y parvenir à nouveau d'ici quelques années, Pavés nous a demandé d'expérimenter une étape intermédiaire : un petit bulletin propre au réseau, avec des textes émanant des groupes membres, et qui sera encarté dans chaque revue de chacun des mouvements. On espère ainsi dynamiser les énergies vers de véritables collaborations tout en permettant à chaque groupe de continuer à manifester sa spécificité.

La *Fédération Internationale des Prêtres Catholiques Mariés* va profiter de sa prochaine Assemblée Générale à Wiesbaden en septembre pour se transformer en Confédération de Fédérations. Pierre Collet a participé activement à la mise en place d'une Fédération Européenne des prêtres catholiques mariés. Dans ce but, il a participé à plusieurs réunions à Fos-sur-Mer.

Le Comité exécutif de la Fédération Internationale s'est réuni deux jours à Bruxelles fin janvier 2005 pour préparer ce passage du témoin. La Fédération, dont Paul Bourgeois est le trésorier, tiendra son prochain congrès à Wiesbaden du 16 au 19 septembre, sur le thème des « Ministères comme service ».

Parmi les *contacts avec l'extérieur*, relevons la demande d'un journaliste du mensuel *Flair*, désireux de publier un article sur le vécu des prêtres mariés. Pour ce faire, il a rencontré certains d'entre ceux qui participaient à la rencontre limbourgeoise. Il faut bien reconnaître que le résultat fut assez décevant : superficiel et cherchant le sensationnel. La chaîne de télé M6 a sollicité de notre part la participation de couples du silence pour l'émission « Affaires de famille ». Personne n'ayant donné son accord dans les temps,

les choses en sont restées là. En outre, la forme de l'émission en question ne nous avait guère motivés. Plusieurs expériences récentes nous incitent donc à une plus grande prudence face aux sollicitations médiatiques ...

Le Conseil Interdiocésain des Laïcs (C.I.L.) organise une enquête et une réflexion sur « les pratiques d'Église » : nous avons estimé important d'y participer. Par ailleurs, une étudiante française, engagée dans une thèse de doctorat en ethnologie sur le cheminement des prêtres mariés, est venue d'Avignon pour nous rencontrer et nous poser des questions utiles à la poursuite de son travail.

Nous avons publié plusieurs numéros de la *Revue* au cours de cette année : outre la chronique de nos coups de cœur, de nos agacements ou de nos lectures, on y a surtout réservé de la place à deux gros dossiers, celui du développement d'une "société ethnique", à la suite de la conférence que nous avait faite Albert Bastenier il y a un an, et celui de la "pédophilie cléricale", une remarquable synthèse que nous a donnée Paul Bourgeois.

Les *finances* constituent un point crucial de notre action. Je vous invite à être attentifs au rapport financier que nous fera notre trésorier Jean-Pierre Laurent. Diverses questions sont posées, portant notamment sur les dons, le coût des déplacements et notre participation aux activités et au site de Pavés. Se pose toujours la question de savoir s'il faut ou non décider d'une cotisation, marque d'engagement des membres dans l'association.

Sur tous les points du rapport, nous attendons vos réactions et vos suggestions lors de la réunion de l'Assemblée Générale le dimanche 8 mai au Bois des Rêves à Ottignies. Venez-y très nombreux !

Marie MURAILLE, présidente

Les novices de l'an 2000 ...

Combien sont-ils les novices aujourd'hui en France, 2000, 200? Plutôt femmes, plutôt hommes ? Et de quelle moyenne d'âge? De quelles classes sociales... ? Les lecteurs d'HLM ont sans doute chacun leur opinion sur ce que devraient être, 'pour bien faire', les recrues des institutions religieuses et des ordres monastiques. Et pourraient être intéressés par une enquête menée en France à ce sujet <http://vocations.cef.fr> . Nous y reviendrons prochainement. Les données belges équivalentes ne nous sont pas connues ; *si vous en disposiez, signalez-les nous ...*

L'ASSEMBLEE GENERALE

de l'A.S.B.L. HORS-LES-MURS

est convoquée pour le

dimanche 8 mai 2005 dès 9h30

au Domaine provincial du Bois des Rêves à Ottignies

Accès : Quitter la N 4 ou l'E 411 à hauteur de Corroy-le-Grand, pour prendre Im peu la N 25 (qui va vers Nivelles) ; très vite, après la décharge de Mont-Saint-Guibert, suivre les indications "Domaine provincial". L'accès est aussi fléché à partir du centre d'Ottignies et de l'église romane de Mousty. Laisser la voiture au parking du Domaine et suivre les indications "Cafétéria et salles de séminaire"

Intendance: Nous prendrons le dîner sur place. Attention: uniquement sur inscription avant le vendredi 29 avril chez Jean-Pierre Laurent: 067 877 862. D'autre part, une garderie peut être organisée pour les enfants, si nous sommes prévenus à temps ...

Participation aux frais: location des salles, animation, dîner avec une boisson, café à l'accueil et au goûter, soit 15 € par personne. Enfants de - 12 ans : 10 €.

Programme :

L'assemblée devra se prononcer sur le rapport d'activités (voir pages 14-16), le rapport financier et le budget, et élire 'un nouveau Conseil d'administration. Le vote par procuration est autorisé: mettez-vous en rapport avec un membre présent à l'AG. et faites-lui parvenir une délégation écrite. Enfin, nous prévoyons les formalités permettant à des sympathisants de se faire membre sur place.

Trois mandats arrivent à terme mais on verrait bien quelques "administrateurs" de plus rejoindre le conseil : vos candidatures sont les bienvenues.

Surtout, notre rencontre sera l'occasion de fêter ensemble nos 25 ans !

L'horaire de la journée s'en trouvera forcément marqué: voir au verso.

**Inscrivez-vous à l'A.G. sans tarder
au plus tard le vendredi 29 avril**

chez Jean-Pierre Laurent, hameau de la Warte 1, 7181 Feluy
jean.pierre.laurent@skynet.be ou tél/fax 067 877 862. Merci !

Le 8 mai, venez fêter avec nous les 25 ans de Hors-les-Murs !

L'association s'est créée pour permettre à des prêtres, religieux et religieuses sortis de leur statut, de s'entraider, de se donner des occasions de réflexion sur des sujets communs, de participer aux efforts réformateurs dans l'Église et dans la société.

La question du célibat obligatoire a été particulièrement rencontrée car plusieurs d'entre nous se sont mariés, mais la réflexion s'est aussi ouverte sur d'autres questions fondamentales: notre foi, la présence à nos côtés d'une femme ou d'un mari, l'éducation des enfants, nos engagements sociaux ou professionnels, ... et sur les questions d'équité et de tolérance dans la société contemporaine.

Nous voudrions saisir l'occasion de ce 25^e anniversaire pour jeter un regard critique sur notre histoire et nous interroger sur notre futur.

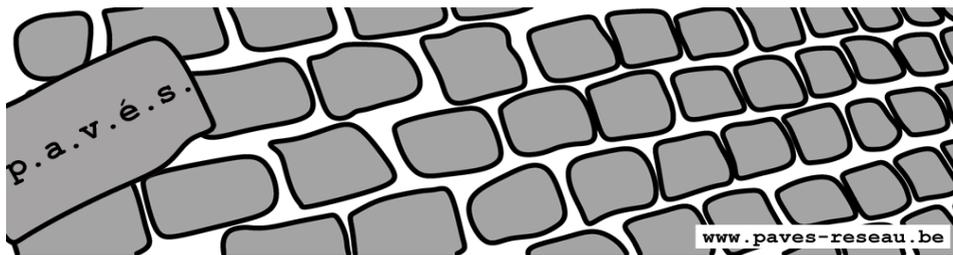
Mais aussi pour renouveler la réflexion par le débat et la confrontation. Plusieurs d'entre nous - prêtres ou religieuses marié(e)s et leurs enfants devenus grands - se sont engagés à prendre la parole: ils feront part des moments marquants de leur évolution personnelle et, le cas échéant, nous diront comment HLM a recoupé leur itinéraire. Et ouvriront ainsi le débat.

Et comme il se doit dans une association "hors-les-murs", chacune et chacun sera bienvenu à cette table ronde.

Vous êtes donc conviés à relire le passé avec nous, le vôtre, celui d'HLM, en toute liberté de jugement et d'expression, cela va de soi. Au bénéfice de chacun et de l'amitié qui ne pourra qu'en surgir!

9h30	Assemblée Générale (1ère partie)
10h30	Pause et accueil des retardataires
11h	25 ans de Hors-les-Murs - Bilans et réactions
12h30	Dîner
13h50	Assemblée Générale (2 ^e partie)
14h	Témoignages - Table ronde
16h	Gâteau d'anniversaire

Informations pratiques au verso.



POUR UN AUTRE VISAGE D'ÉGLISE ET DE SOCIÉTÉ

Présenter un autre visage d'Église et de Société ? Utopie ? Rêve de soixante-huitard attardé ? Combat perdu d'avance ? Entre la désespérance et l'espérance, notre choix ne souffre aucune hésitation. Entre le Dieu des vérités éternelles et le Dieu des surprises, nous préférons courir le risque de nous laisser interpeller par l'inattendu. Demain n'est pas du tout fait, demain n'est pas du prêt-à-porter, **demain est à faire ensemble !** C'est le cri qui a fusé de la réunion avec Jacques Gaillot pour préparer la rencontre de Louvain-la-Neuve en avril prochain.

Ce demain à construire nous engage dans un travail de longue haleine pour vivre la réalité d'Église en réseaux, du local à l'international. Vaste programme qui engage chacune et chacun à prendre la parole, à devenir acteur de son avenir plutôt que récepteur ou simple spectateur.

Dieu et la nature ? le sacré ? la paix dans la conjoncture actuelle ? Autant de questions pour travailler notre foi ! L'adorer à Jérusalem ou sur le mont Garizim ? Telle était déjà la question de la Samaritaine, un jour au bord d'un puits. Comment l'adorer en vérité ? Toujours cette alternative déroutante qui nous revient comme un boomerang : choix entre un Dieu "localisable" et un Dieu "SDF", qui ne cesse de se laisser chercher pour être sûr de ne pas s'imposer.

Philippe Liesse

Sommaire

- p. 2 Le Tsunami (*Marie Muraille*)
- p. 3 Plus de démocratie dans une Église de communion (*Jean Legein*)
- p. 5 Sacré ou saint ? (*Maurice Cheza*)
- p. 7 Les mouvements de paix dans la conjoncture mondiale actuelle (*É. Brion*)
- p. 8 Dis ans de Partenia (*René Dardenne*)
- p. 10 Jacques Gaillot à Louvain-la-Neuve (*Philippe Liesse*)

Bulletin PAVÉS n° 2 – mars 2005

Secrétaire de rédaction : Philippe Liesse, avenue Gevaert 122, 1332 Genval

02 653 24 86 – philippe.liesse@skynet.be

Tsunami

Quel credo, quelles convictions, quelles confiances pouvons-nous tenir de bonne foi en face d'une catastrophe naturelle, comme le tsunami dont le déchaînement s'est transformé en désastre humain ? L'événement a surpris comme un malheur venu de la nature qui frappe aveuglément. Chacun le distingue de l'impensable, le mal absolu venu des inventions de l'histoire, comme Auschwitz. Je n'en parlerai pas ici. Ce qui s'est passé à Auschwitz relève de décisions humaines. Elles interrogent au premier chef l'humanité elle-même. Celle-ci est directement responsable du mal de violence que des hommes font aux autres. Je veux seulement faire droit ici au cri humain qui vient des violences naturelles, celles du cosmos, celles des forces telluriques qui façonnent océans et continents et dont les mouvements gigantesques produisent parfois le malheur de multitudes.

Ces violences-là interrogent les représentations de nos pouvoirs humains et nos convictions face aux dégâts. Elles interrogent aussi nos rapports avec le cosmos et nos représentations du cosmos. Oui, les représentations religieuses qui habitent les croyants issus des monothéismes sont, elles aussi, interrogées ... Les violences naturelles questionnent les mots des crédos qui chantent leurs hymnes en confessant un Dieu tout-puissant, bienveillant, miséricordieux, créateur du ciel et de la terre, pour le bonheur de l'humanité. Est-ce faire œuvre d'iconoclaste que de faire écho à ces questions ?

Le 26 décembre dernier, un tsunami géant a réduit à rien des milliers de cités de l'Asie du Sud-Est en quelques minutes. Immédiatement couvert par toutes les télévisions de la planète, l'événement nous a touchés au plus profond. Le terrible a bousculé le cours ordinaire de la vie. Le monde que nous désirons harmonieux est apparu dans une de ses faces devant laquelle nous nous percevons comme presque rien. Comment penser notre condition devant ce qui advient ?

La première réplique au malheur : l'action solidaire

Les médias ont répercuté les conséquences du sinistre : les informations d'aujourd'hui annoncent quelque 300 000 morts et disparus, et elles parlent de millions de personnes qui ont perdu la santé, le logement, les moyens élémentaires de vivre.

La plus belle réaction au désastre est venue de l'émotion du grand nombre. Devant la catastrophe qui touchait des inconnus, nombreux ont eu à cœur d'agir et d'apporter ce qu'ils pouvaient. L'immense solidarité suscitée par l'émotion a été la plus belle riposte que des peuples ont donnée au désastre naturel. Les motifs de cet élan sont explicables.

D'abord, il a été hautement médiatisé, touchant ainsi presque tous les habitants de la planète. Et nombre d'Européens y ont été d'autant plus sensibles que des touristes européens se trouvaient pris dans les rai s du tsunami. La même émotion aurait pu être suscitée en fin 2003, lorsqu'un tremblement de terre géant a détruit la ville de Bam, en Iran, proche de Persépolis. Plus de 50 000 personnes ont disparu. Mais les médias ont été moins loquaces. Peut-être parce qu'il n'y avait pas de touristes européens à Bam. Ou, mais oserions-nous le penser, parce que le peuple d'Iran est tellement étranger à nous, massivement confondu avec un Islam que les pouvoirs religieux en place ne rendent pas sympathique.

Plus subtilement, la catastrophe n'était pas causée par des guerres ou des violences humaines. Personne ne pouvait sérieusement se donner bonne conscience en concluant sur un « c'est de leur faute », ou par un « tant pis pour eux, ils l'ont cherché ». Enfin, beaucoup ont mesuré que sans la solidarité et sans l'intelligence qui sont le propre de l'humanité, celle-ci n'a aucune chance de vie et de résistance devant les violences naturelles. Pour un moment, nous avons éprouvé notre fragilité et, en même temps, la puissance de l'humain, dont le cœur et le génie technique peuvent donner la réplique au malheur.

Des multitudes ont perçu spontanément le sens de la règle d'or qui peut aussi se traduire ainsi : « Ne laisse pas subir à autrui ce que tu détesterais qu'il te soit fait à toi-même ». Ne reste pas indifférent au sort de l'autre. L'humanité qui peut habiter nos confiances commence-t-elle par un pouvoir de solidarité et d'intelligence qui veut la vie, laquelle inclut la mienne et celle des autres.

Pour le dire autrement, une part de l'humain en nous est digne de confiance, par ses vouloirs et ses pouvoirs capables de mettre debout. Je crois volontiers que l'humanité que je partage avec d'autres est capable de solidarité et de mobilisations de toutes sortes, d'intelligences et de disponibilité, pour se faire présence de vie et confiance, bref solidaire, face au malheur qui frappe aveuglément.

Nos rapports au cosmos ... en finir avec l'oubli du cosmos

Le monde est notre demeure. Notre maison. Sans lui, nous sommes un « non lieu ». Nous avons infiniment besoin du cosmos, de cette nature qui nous dépasse, sans laquelle il n'y a ni vie, ni lieu, ni temps, ni humanité possibles. Notre modernité occidentale a quelque part été centrée sur l'homo, au point d'occulter le monde. Nous nous sommes habitués à une sorte d'oubli du cosmos. Nous pensons un peu vite qu'il se réduit à la matière molle et soumise indéfiniment à notre propre maîtrise. Le temps vient, tous les scientifiques le rappellent, où nous avons à retrouver le sens du cosmos et son intelligibilité, plus que d'assurer sa maîtrise, sa consommation et son utilisation. « Nous avons assez transformé ou exploité le monde : le temps vient de le comprendre » (M. Serres). Il ne s'agit pas de revenir à je ne sais quel « droit naturel », ni à la « loi naturelle »

chère aux hiérarchies catholiques, ni d'identifier le « sacré » (Dieu ? les dieux ?) aux phénomènes naturels, mais bien de reconnaître la part de « cosmos » dont nous sommes faits, que nous habitons et qui a ses vérités ... et ses fragilités. Cette reconnaissance et ce respect se traduiraient au moins par une attitude prévisionnelle qui accepte que l'homme n'est pas maître absolu de ce cosmos dont il dépend. Prendre soin de nous, ce serait au moins, dans les limites de nos moyens, prendre soin de cette demeure que nous habitons comme notre lieu. Kyoto après Rio restent des messages en attente de réalisations.

Et les figures de Dieu dans tout cela ?

Que nous le voulions ou non, nos représentations du divin ou du sens du divin sont mises à l'épreuve par le malheur.

Pour l'expérience chrétienne, le sens de Dieu apparaît dans le sens de l'humain, dans une capacité vraie de vouloir l'humain en liberté. Les récits qui disent l'expérience chrétienne confrontée à l'expérience du malheur rendent difficiles, voire absurdes, sinon superstitieuses les identifications qui assimilent le « Dieu de Jésus » aux représentations les plus courantes que nous avons de la puissance. Elles sont pour le moins difficilement compatibles avec les images courantes de « toute-puissance », de « cause physique ou mécanique » du monde ...

Les premiers récits, ceux des évangiles, ceux des hymnes, comme le magnificat parlent plutôt de signes du royaume de Dieu à saisir dans la faiblesse, dans les gestes solidaires qui sauvent, sans pouvoir nécessairement et toujours compter sur les toutes-puissances, qu'elles viennent du cosmos ou des pouvoirs que l'humanité exerce sur le monde ou sur elle-même. Et nous, de quelles confiances et de quelles convictions témoignons-nous en professant nos credos ?

Marie MURAILLE (Hors-les-Murs)

Le week-end de ressourcement des communautés de base

se tiendra du vendredi 22 avril (18h) au dimanche 24 (17h),
au collège d'Alzon à Bure (près de Rochefort), sur le thème :

Des communautés, une chance pour l'avenir

En respectant nos meilleures habitudes, c'est-à-dire : rencontre et amitié, repos et détente, ambiance festive, compte rendu des préparations de communautés, ateliers et carrefours, découverte de la région, et temps de célébration.

C'est Jeanine Depasse qui nous accompagnera pendant tout le week-end et nous aidera à clarifier nos convictions et nos engagements.

Renseignements sur le site www.reseau-paves.be sous le pavé « agenda ».
Inscriptions avant le 1er avril chez André Michel: 065 79 37 41

Pour plus de démocratie dans une "Eglise Communion"

Depuis l' « aggiornamento » du Concile Vatican II, de nombreuses tâches sont encore en souffrance dans une Église qui se dit elle-même « *semper reformanda* ». Une des tâches que le groupe « **Démocratie dans l'Église** » estime prioritaire est de développer des pratiques démocratiques dans le **fonctionnement** de l'institution.

Le groupe ne souhaite pas transformer l'ensemble de l'Église catholique en une démocratie, ce serait un non-sens. Il estime cependant que cette Église aurait tout à gagner en fidélité à l'Évangile et en crédibilité dans la société actuelle si elle démocratisait son fonctionnement. C'est Mgr Bernard Franck qui déclarait au quotidien français *La Croix* : « *Le mal le plus profond dont souffre l'Église, c'est son inadaptation – dans ses structures et ses institutions, dans son langage et son discours, dans ses formes d'être et d'expression – à la situation historique et humaine actuelle* ».

Ce projet rejoint le concept d'Église Communion fort prôné aujourd'hui et que l'Église anglicane, ainsi que les Églises d'Orient, pratiquent depuis des siècles.

Par « **Église Communion** », le groupe entend :

1. **La communication** : communion personnelle de chaque chrétien avec le Christ, vivre Dieu comme sens de sa vie, donner la priorité à l'Évangile, revaloriser les sacrements de Baptême et d'Eucharistie ;
2. **La fraternité** : communion au sein de l'Église, à l'image du Dieu trinitaire. Ceci implique dialogue et coresponsabilité pour aboutir à un gouvernement synodal ;
3. **La réconciliation** avec les autres confessions chrétiennes, réalisant l'unité voulue par Jésus-Christ, tout en respectant les différences légitimes ;
4. **La solidarité** avec le monde et la société : « L'Église ne peut rien apporter au monde si elle ne consent à recevoir de lui » (*Lumen Gentium*, 44).

Par « **fonctionnement démocratique** », le groupe entend l'application des grands principes démocratiques de séparation des pouvoirs, de consultation régulière de la « base », le respect des droits humains et du principe de subsidiarité.

Le principe de séparation des pouvoirs est prôné par le pape Jean-Paul II lui-même dans son encyclique *Centesimus annus* comme suit : « *L'organisation de la société en trois pouvoirs reflète une conception réaliste de la nature*

sociale de l'homme qui requiert une législation adaptée pour protéger la liberté de tous. Dans cette perspective, il est préférable que tout pouvoir soit équilibré par d'autres pouvoirs et par d'autres compétences qui le maintiennent dans de justes limites » (chap. V, § 44). Au paragraphe 46, le Pape ajoute : « *L'Église apprécie le système démocratique comme celui qui assure la participation des citoyens aux choix politiques et garantit aux gouvernés la possibilité de choisir et de contrôler leurs gouvernants ou de les remplacer de manière pacifique lorsque cela s'avère opportun ».*

Concrètement, cela signifie :

- **Pour le législatif** : une véritable coresponsabilité de tous, clercs et laïcs dans les « Conseils » et autres instances décisionnelles. Celles-ci gagneraient à être organisées sur le modèle synodal pour améliorer leur compétence et leur représentativité. Elles devraient avoir voix délibérative en certaines matières. Des synodes diocésains devraient également être organisés à intervalles réguliers.
- **Pour l'exécutif** : la mise en place d'un système de nominations qui tienne compte d'élections et de mandats. Le principe de subsidiarité devrait être d'application générale.
- **Quant au judiciaire** : son indépendance des autres pouvoirs est primordiale. Des instances d'appel et d'arbitrage en cas de conflit devraient fonctionner.

Plus généralement, une plus grande transparence, par exemple en matière de finances, motiverait et responsabiliserait les fidèles.

Jean LEGEIN (Démocratie dans l'Église)

Sacré ou saint ?

Une lectrice de *Vers l'Avenir* critique le fait que l'église Saint-Loup à Namur accueille des activités culturelles. Pour elle, « *une église, demeure terrestre de Dieu, est avant tout un lieu sacré, voué de ce fait au culte sacré et non à des fins profanes telles que les activités culturelles (...)* Le respect de Dieu et celui de sa sainte demeure semblent ne plus relever désormais du devoir le plus élémentaire ». Dans la foulée, elle n'apprécie guère le fait que la société actuelle soit « *en proie à la désacralisation* » (Courrier des lecteurs, 22 janvier 2005). Mais que veulent donc dire ces termes de « *sacré* », de « *profane* », de « *désacralisation* » ?

Dans toutes les religions, la rencontre avec les forces supérieures ou avec la divinité se fait dans le « sacré » : des lieux, des temps, des objets et des personnes qui sont retirés de la vie ordinaire ou profane et réservés au contact

avec Dieu. Dans le judaïsme du temps de Jésus, c'est le Temple qui était le « lieu religieux », celui de la rencontre avec l'indicible. À l'intérieur du Temple, il existait des degrés de plus en plus sacrés, jusqu'au Saint des Saints.

Mais à la mort de Jésus le voile du Temple s'est déchiré. Jésus est le centre de la nouvelle alliance. Il remplace le Temple (Jn 2, 13-22). « L'heure vient où ce n'est ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. L'heure vient – et maintenant elle est là – où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité » (Jn 4, 21-23). C'est le corps du Christ qui est le lieu de la rencontre avec Dieu. Mais ce corps n'est pas installé sur un trône. Jésus s'identifie à ces « plus petits qui sont mes frères » (Mt 25, 40 et 45). Il s'efface, il disparaît (tombeau vide, ascension) ; il renvoie toujours à un ailleurs : « Il vous précède en Galilée » (Mt 28, 7) puis « jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8).

Il n'y a pas un lieu **rempli** de Dieu, mais un espace **vide**, c'est-à-dire un agora, un lieu de relation. La rencontre de Dieu se réalise dans celles des frères et des sœurs, c'est-à-dire dans l'épaisseur de l'histoire humaine. C'est le résultat de la « loi de l'incarnation ». En régime chrétien, la séparation entre espace « sacré » et espace « profane » est abolie. C'est l'intégralité de la vie humaine qui est devenue « sainte », y compris les choses les plus banales et les plus ordinaires. La foi n'est pas coupée de la vie. Pour bien exprimer le changement, j'aime employer le mot de « **saints** » que les Actes des Apôtres et les lettres de saint Paul utilisent pour désigner les chrétiens (Ac 9, 13 ; 1 Co 1, 2). On peut se référer aussi à la première épître de Pierre : « *C'est en vous approchant de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes mais choisie et précieuse devant Dieu, que vous aussi, comme des pierres vivantes, vous êtes édifiés en maison spirituelle, pour constituer une sainte communauté sacerdotale* » (2, 4-5.9) .

La *Lettre à Diognète* est intéressante à citer ici car elle ne laisse apparaître aucun triomphalisme sacré chez les chrétiens. On ignore l'auteur de cet écrit, mais il semble avoir été composé à Alexandrie vers l'an 200¹ : « *Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements. Ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier(...) Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares suivant le lot échu à chacun ; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle* ».

Bref, l'enjeu du christianisme se situe au cœur du monde. Les chrétiens peuvent donc être tout à fait à l'aise avec la désacralisation, car Jésus a libéré Dieu de l'enfermement et de la séparation.

¹ Information et texte tirés du livre de Jean COMBY, *Pour lire l'histoire de l'Église*, tome 1, Paris, Cerf, 1984, p. 40

Les mouvements de paix dans la conjoncture mondiale actuelle

Depuis l'effondrement de l'Union Soviétique en 1991, la suprématie d'une seule superpuissance a eu comme conséquence inattendue (?) de rendre à la guerre une sorte de caractère normal. Les institutions militaires vont, pour ainsi dire, de soi. L'OTAN n'est plus susceptible de contestation. Une armée européenne devient un must. Entraînés par cette sorte de glissement de terrain, on voit des organisations de paix se situer dans ce contexte, quitte à essayer de limiter les dégâts, quand ce n'est pas pour accourir en renfort à cette dérive.

Pour sa part, le Mouvement Chrétien pour la Paix (MCP) a choisi de résister à cette tendance. Son rôle est de chercher d'autres voies de défense, de sécurité, de promotion de la justice entre les peuples. Il ne faut pas lui demander d'accepter certaines dispositions du « Traité établissant une Constitution pour l'Europe », où l'OTAN «reste ... le fondement» de la défense collective, où ce à quoi s'engagent les États, c'est «à améliorer leurs capacités militaires» et à « renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense ». Que les militaires et leurs alliés s'occupent de cela, c'est leur affaire. Notre rôle est d'ouvrir d'autres chemins dans la ligne de la non-violence active et civile. Il est temps de tirer la sonnette d'alarme et d'inviter les forces de la paix à un sursaut de lucidité devant les sirènes de la force armée et de se joindre à ceux qui croient qu'un autre monde est possible, un monde sans guerres, un monde solidaire, le monde de Porto Alegre.

C'est dans ce cadre que se situent les actions menées par le MCP ces derniers mois et que se prévoient d'autres. Plusieurs se situent autour du nucléaire.

- En novembre, certains membres ont déposé plainte auprès de leur commissariat de police contre la présence d'armes nucléaires sur le territoire belge, en l'occurrence à la base de Kleine Brogel. Une action sur place est prévue pour le 16 avril prochain. Une marche organisée avec Abolition 2000 est prévue pour l'été. Du 18 au 20 janvier dernier, dans le même cadre, le maire d'Hiroshima, Mr Akiba, était reçu au parlement européen et dans diverses communes belges qui se sont déclarées zones dénucléarisées.
- En septembre dernier, un membre du MCP a rencontré Mordechaï Vanunu à Jérusalem pour l'assurer du soutien du mouvement. On sait qu'après 16 ans de dur emprisonnement pour avoir révélé au monde qu'Israël s'était doté de l'arme nucléaire, il se trouvait en résidence surveillée. Cette rencontre a donné lieu à

des exposés à Blankenberge et Bruxelles. D'autre part, les guerres en cours, en particulier celle de l'Irak, restent au cœur de l'action du mouvement.

D'autres actions sont d'actualité :

- La participation à la campagne «mon argent sans scrupule» <http://www.financite.be> menée par « le réseau financement alternatif». Une enquête publiée en avril 2004 dévoilait que cinq grandes banques investissaient dans les industries qui fabriquent des armes « controversées ».
- Le 24 décembre au soir, un rassemblement contre la guerre en Irak s'est tenu sur les marches de la Bourse de Bruxelles.
- **Et le 19 mars prochain, dans le cadre du Forum Social Européen, une grande manifestation aura lieu à Bruxelles pour une Europe de Paix, une Europe Sociale, une Europe Démocratique.**

Par ces actions, le MCP ne cherche pas simplement à affirmer des convictions il veut mettre en œuvre des actions responsables, visant à l'efficacité. La figure de Gandhi et celle de Jésus dans l'évangile sont là pour nous montrer le chemin et garder l'espérance.

Charleroi, le 2 février 2005
Édouard BRION, MCP

Vingt-cinq ans de Hors-les-Murs

Pour vous changer de nos 25 ans de fédéralisme, venez fêter **les 25 ans d'HLM !**

Comme vous ne l'ignorez peut-être pas, notre Assemblée Générale règle d'abord les questions internes et consacre le reste de la journée à des échanges ouverts, conférences ou débats. Anniversaire oblige, le maître-mot de la journée sera 'Evolution': «Sur quels points avez-vous le sentiment d'avoir évolué ?»

Quelques personnes nous feront part, en toute amitié, des moments marquants de leur évolution personnelle et, le cas échéant, nous diront si HLM a recoupé leur itinéraire. Et ouvriront ainsi le débat.

Tout lecteur de la revue, ou membre d'une association PAVÉS, est bienvenu à cette table ronde. Vous êtes donc convié à relire le passé avec nous, le vôtre, celui d'HLM, - en toute liberté de jugement et d'expression, cela va de soi. Au bénéfice de chacun. Ce 8 mai à Ottignies. Dans l'attente de nous retrouver ...

Informations sur le site www.paves-reseau.besous le pavé « agenda » . .

Inscription indispensable avant le 30 avril
chez Jean-Pierre Laurent: 067 877 862

Paris, 15 janvier : **PARTENIA fête ses 10 ans**

Nous étions plus de 500 ce jour-là à Paris, réunis non pour pleurer sur le passé ou nous lamenter sur la destitution de l'évêque d'Evreux, mais pour une FÊTE : les 10 ans du diocèse de Partenia et de son titulaire. On eût pu croire qu'il s'agissait de nostalgiques, braqués sur le passé ! Qu'on ne s'y trompe pas. L'ambiance était à la fête. Et cela me rappelait une autre fête : à Marche-en-Famenne le 25 octobre 1992 où plus de mille chrétiennes et chrétiens du diocèse de Namur, se retrouvaient à l'appel de Sonalux, au cœur de la tourmente, pour une fête : La fête de l'Espérance.

En ce matin du 15 janvier 2005, après un accueil chaleureux, nous allions entendre une rétrospective que nous proposait Pierre Pierrard, historien, ami de Jacques Gaillot et président d'honneur de Partenia 2000, qui venait de publier aux éditions Golias un livre : *"L'affaire Gaillot – Dix ans après."*

Que s'est-il passé après la secousse de cette destitution ? Tout allait-il rentrer dans l'ordre, dans le silence, tomber dans l'oubli ? Peut-être Rome l'espérait-elle ? Même si à l'époque, des chrétiens indignés et scandalisés ont quitté l'Église sur la pointe des pieds, un nombre important d'entre eux se sont ressaisis et se sont solidarisés.

Après le sursaut de protestations, de manifestations venant de toute la France, mais aussi de Belgique, d'Allemagne, de Hollande, et d'autres coins du monde, nous avons assisté à la naissance de groupes nombreux et dynamiques résolus à offrir "d'autres visages d'Église" et, comme l'ajoutait PAVÉS, "de société".

Le réseau des "Réseaux des Parvis" qui comptait une dizaine de groupes en 1999, en compte aujourd'hui en France une quarantaine, et il en est de même dans plusieurs pays.

La protestation des chrétiens de 1992 apparaît aujourd'hui comme un appel prophétique et l'Histoire retiendra la parole courageuse et l'action de ces chrétiens engagés face aux problèmes difficiles et délicats de notre temps.

Pierre Pierrard terminait ce périple en remerciant Jacques Gaillot d'être aujourd'hui ce qu'il est. Son image depuis 10 ans, disait-il, est restée "celle de la sérénité et de la fidélité évangélique".

Après lui, ce sont des dizaines de personnes appartenant à des groupes les plus divers qui se sont exprimées et qui sont venues témoigner : tel le comité des Sans-Logis de Paris, dont Jacques est le parrain ; comme aussi ce prêtre-ouvrier parlant au nom de ses frères, des divorcés remariés, l'épouse d'un prêtre parlant au nom de "Claire Voie" et qui est allée à Rome pour rencontrer – sans

succès – les autorités romaines. À côté d'elle une femme venant du diocèse de Cologne en Allemagne, protestant contre l'interdiction faite à Jacques de rencontrer Eugen Drewermann. On entendit encore un officier supérieur de la province de Liège qui parlait au nom de son groupe, une femme venant du pays basque pour protester contre la torture dont sont victimes ses compatriotes, des sans-papiers d'Italie, d'Iran, d'Afrique du Nord, la lecture d'une lettre de sympathie adressée par la C.G.T.

L'heure du casse-croûte était arrivée, et c'est une association de solidarité, la Chorba, qui présente le repas comme elle le fait quotidiennement pour des démunis de Paris.

L'après-midi commencera par les quelques mots que Jacques Gaillot adresse à l'assemblée. Il retrace son ministère au milieu des exclus, créant avec eux des espaces d'où personne n'est exclu, des espaces de liberté pour que ces gens aient des possibilités de prendre des décisions les concernant. Il évoque ces réseaux où l'on va, où l'on vient, les rencontres sur les parvis et surtout dans les marges qui sont, dit-il, de bons chemins d'humanité. Modestement, il rappelle ses engagements en faveur des sans-papiers à Calais, à Cherbourg, des palestiniens dans "Solidarité-Palestine". Il termine avec une note d'esérance : "Les temps ont changé, le temps joue pour Partenia, les vraies questions restent à poser. À Lourdes, lors du pèlerinage du Pape, j'ai été approché par le Cardinal Etchegarray qui m'a invité à aller à Rome rencontrer des dignitaires du Vatican. 'Y venez-vous parfois' me demande-t-il ? J'y suis allé il y a deux semaines ! Ah, fait le cardinal ! Mais j'ajoute : 'C'était pour aller à la prison de Rome pour y voir et défendre un prisonnier politique italien'. Et d'ajouter encore : 'Plusieurs de mes confrères évêques de France souhaitent, paraît-il, renouer avec moi... Et de citer l'Évangile : 'Levez les yeux, voyez les moissons blanchissantes, le temps de la moisson est là.'"

La journée s'achèvera sur scène avec un mime de Charlie Chaplin et un spectacle joué par des amis de Jacques sur des thèmes qui lui sont chers : les exclusions, présentés par *les Tréteaux de la colère*.

En allant le saluer, je rappelle à Jacques l'invitation que lui a faite le groupe belge de Pavés en avril prochain. D'accord !

René DARDENNE

Pour en savoir plus :

Une petite revue trimestrielle : "La Lettre de Partenia"

(mairie du XIIe, 130 avenue Daumesnil, F - 75012 Paris) : www.partenia.org
"Partenia-Belgique", rue J. Benaerts 69, 1180 Bruxelles ; jbauwin@tiscaline.be

Le 16 avril 2005 à Louvain-la-Neuve.

JACQUES GAILLOT

Dix ans après! Faut-il rappeler et fêter l'événement destitution ?

Il nous a semblé qu'il fallait saisir l'occasion pour questionner nos engagements. Un anniversaire n'est pas la tête du temps passé, mais du temps qui passe. Pas de nostalgie, mais les deux pieds ancrés dans le présent !

C'est Jacques Gaillot qui disait dernièrement : *"J'estime providentielles les évolutions actuelles qui nous provoquent à revenir à un Évangile de liberté, à découvrir d'autres façons de vivre, à être capables de renouveau. Faire jaillir des sources est plus important que d'aménager des structures."*

Quelles sources ferons-nous jaillir ? Ne serait-ce pas la seule, l'unique question qui nous force à nous déplacer pour venir à Louvain-la-Neuve ce 16 avril? Le diocèse de Partenia nous replonge au 4^e siècle en Mauritanie. Mais il a disparu dans les sables 1 Il devient le symbole de tous ceux qui, dans la société comme dans l'Église, ont le sentiment de ne plus exister. .. C'est en réalité un immense diocèse, un diocèse SDF, où nous pouvons, tous et chacun, nous retrouver.

Vous êtes tous les bienvenus à Louvain-la-Neuve. N'hésitez pas à inviter vos amis, et les amis de vos amis, pour qu'ensemble nous puissions creuser, désensabler et redynamiser nos espérances.

Philippe Liesse

Demain est à construire ensemble ! d'une Eglise hiérarchique vers une Eglise en réseaux

- 13h30 : accueil
- 14h : présentation et questions des groupes
- 14h45 : intervention de Jacques Gaillot
- 15h30 : questions-réponses
- 16h : temps de carrefours
- 17h : célébration de la Parole

Rendez-vous à Louvain-la-Neuve, place des Sciences, auditoire 02 (parking II).
Tous les détails sur notre site www.paves-reseau.be, sous le pavé « agenda » ..